

Définitions

Sous-traitants

L'analyse porte sur les sous-traitants regroupant :

- les établissements dits de rang 1 : il s'agit des industriels du CSG, sous-traitants membres de l'Union des employeurs de la base spatiale ;
- les établissements dits de rang 2. Ces derniers ne font pas partie de l'UEBS mais répondent à des contrats réalisés en 2014 avec le CNES, Arianespace ou avec les industriels du CSG.
- Dans cet article, le terme de « sous-traitant » est utilisé bien qu'il englobe des établissements ayant conclu des contrats dans une relation davantage de type fournisseur ou de prestataire de services que de sous-traitance.

Sources

Insee, Enquête Impact des activités spatiales en Guyane (IAS 2015).

Insee, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) 2014.

Méthodes

Analyse en composantes principales et classification ascendante hiérarchique

La typologie réalisée des sous-traitants du spatial en 2014 définit sept groupes d'établissements.

Cette typologie résulte de la réalisation d'une analyse en composantes principales (ACP) sur plusieurs variables quantitatives. La classification permet de séparer l'ensemble de sous-traitants en quelques classes dans lesquelles les sous-traitants ont des caractéristiques communes qu'ils n'ont pas avec les autres classes. Les variables retenues pour l'ACP concernent la répartition du chiffre d'affaires selon s'il est relatif ou non au spatial en Guyane ou hors du territoire, la valeur

ajoutée générée par le spatial en Guyane, une approximation du taux de marge en lien avec le spatial en Guyane, la part de cadres, ingénieurs parmi les salariés, la part de techniciens supérieurs parmi les salariés, et les parts de salariés âgés de moins de 25 ans et de 55 ans ou plus. Cette analyse permet de mettre en exergue les éléments qui discriminent le plus entre elles les établissements sous-traitants. L'ACP permet de dégager les liaisons entre les différentes variables retenues et de rapprocher dans l'espace les individus qui se ressemblent le plus. Les six premiers axes obtenus par l'ACP résument 76 % de l'information contenue dans les variables. Une classification hiérarchique des sous-traitants est appliquée sur les coordonnées des établissements sur les six premiers principaux axes de l'ACP. Les classes formées regroupent ainsi les sous-traitants les plus homogènes entre eux selon les variables retenues lors de l'analyse.

L'une des classes créées n'a pas été retenue ni représentée dans l'analyse : elle contient moins de quatre sociétés et est caractérisée par des entreprises fortement liées à l'activité de la base, membres de l'UEBS, mais dont l'activité s'exécute majoritairement hors de la Guyane. Par ailleurs, deux sous-traitants n'ont pas été retenus lors de la classification, de par la spécificité de leurs activités qui relèvent du service public (Edf et France Télévision).

Pour en savoir plus

- Insee Analyses Guyane n° 18, « Les entreprises du CSG : près de 2 000 emplois en 2014 » - décembre 2016.
- CEROM, Les comptes économiques de la Guyane en 2014 : « Une année record pour le spatial, la consommation des ménages se maintient » - septembre 2015.
- Le Spatial, 50 ans en Guyane, Cnes, 2016.
- Insee, Dossiers régionaux, L'impact du spatial sur l'économie de la Guyane - octobre 2008.
- Insee, Antianéchos, « Le poids du spatial diminue, l'économie de la Guyane se diversifie » - décembre 2007.

Tableau synthétique des caractéristiques des différents groupes de sous-traitants de la filière spatiale en Guyane en 2014

Groupe	Dénomination	Nombre de sociétés	Part de l'ensemble des sous-traitants (en %)	Taux moyen de dépendance au spatial en Guyane (% du CA en lien avec le spatial en Guyane)	Principal secteur économique représenté (% de sociétés appartenant au secteur cité)	Montant moyen des contrats au titre de l'année 2014 (en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires médian en 2014 (en milliers d'euros)	Part d'établissements localisés à Kourou (en %)	Part de sociétés créées spécifiquement pour répondre aux besoins du spatial en Guyane (en %)	Taille médiane des sociétés (en nombre de salariés)	Part de cadres parmi les salariés (en %)*	Part de techniciens supérieurs parmi les salariés (en %)*
1	Les spécialistes du spatial	9	2	97	Industrie (89%)	36 000	29 000	100	89	69	20	56
2	Les généralistes dépendants	90	20	56	Activités de services spécialisées, scientifiques, techniques, services administratifs et de soutien (43%)	930	1 100	74	56	7	22	30
3	Les généralistes d'activité principale hors Guyane	15	3	8	Activités de services spécialisées, scientifiques, techniques, services administratifs et de soutien (42%)	1 000	4 900	37	14	42	28	40
4	Les généralistes peu dépendants	195	44	12	Commerce (33%)	150	1 050	37	12	8	15	13
5	Les petites structures dépendantes	117	26	35	Activités de services spécialisées, scientifiques, techniques, services administratifs et de soutien (34%)	40	200	50	28	0	6	3
6	Les sociétés récentes peu dépendantes	17	4	9	Construction (41%)	18	255	41	0	3	13	0

Lecture : six classes de sous-traitants sont définies après une analyse en composantes principales puis une classification ascendante hiérarchique (cf. méthodologie). Le tableau présente, outre certaines variables quantitatives qui ont été retenues lors de l'ACP, d'autres variables non incluses dans l'ACP mais qui illustrent les différences entre les différents groupes.

Champ : * les parts de cadres et de techniciens supérieurs ne concernent que les entités employeuses.

Source : Insee, enquête IAS 2015.